



---

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration  
tenue le 29 janvier 2015 par conférence téléphonique

---

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 janvier 2015
4. Badminton Canada – catégories d'affiliation
5. Badminton Canada – système de classement
6. Gala 2015
  - 6.1. Président d'honneur
  - 6.2. Temple de la renommée
  - 6.3. Coût du billet
7. Campagne de levée de fonds – assistance financière aux clubs
8. Complexe Multisports de Laval
9. Varia
  - 9.1. Badminton Canada - poste au Conseil d'administration
10. Date de la prochaine réunion
11. Levée de la réunion

**Étaient présents** : Monsieur Pierre Beaulieu, administrateur  
Monsieur Bruno Bélisle, gouverneur  
Monsieur Gaston Girard, gouverneur  
Monsieur Mario Harbec, secrétaire  
Monsieur Piéric Langlais-Gagné, trésorier  
Monsieur Claude Tessier, président

**Était présente d'office** : Madame Chantal Brouillard, directrice générale

**1. Ouverture de la réunion**

Monsieur Claude Tessier déclare la réunion ouverte à 19h.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION  
CA-2015-1489**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose l'adoption de l'ordre du jour.

**UNANIMITÉ**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 janvier 2015**

**RÉSOLUTION  
CA-2015-1490**

Monsieur Bruno Bélisle, appuyé par monsieur Pierre Beaulieu, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 5 janvier 2015.

**UNANIMITÉ**

Monsieur Langlais-Gagné se joint à la réunion.

**4. Badminton Canada – catégories d'affiliation**

À la suite des discussions du 5 janvier, madame Brouillard a préparé un document résumant la position de Badminton Québec au sujet du projet soumis par Badminton Canada. Les membres révisent ce document et déterminent la rétroaction à transmettre à Badminton Canada (Annexe 1).

**5. Badminton Canada – système de classement**

Madame Brouillard présente un document regroupant les commentaires du Comité de régie des compétitions et du Comité de classement au sujet du projet soumis par Badminton Canada. Les membres révisent ce document et déterminent la rétroaction à transmettre à Badminton Canada (Annexe 2).

**6. Gala 2015**

**6.1. Président d'honneur**

Les membres approuvent la suggestion du Comité organisateur du Gala à l'effet que monsieur Sébastien Schneeberger, député provincial du comté Drummondville – Bois-Franc, soit le président d'honneur du Gala.

**6.2. Temple de la renommée**

Les membres conviennent d'admettre monsieur Mathieu Laforest au Temple de la renommée du badminton québécois.

**6.3. Coût du billet**

Les membres décident de ne pas modifier le coût du billet d'admission au gala.

**7. Campagne de levée de fonds – assistance financière aux clubs**

Madame Brouillard dépose une proposition d'assistance financière aux clubs à la suite de la campagne de levée de fonds.

**RÉSOLUTION  
CA-2015-1491**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Piéric Langlais-Gagné, propose d'attribuer les subventions indiquées au document déposé dans le cadre du programme d'assistance financière aux clubs.

**UNANIMITÉ**

**8. Complexe Multisports de Laval**

Madame Brouillard fait état des démarches effectuées dans ce dossier.

**9. Varia**

**9.1. Badminton Canada - poste au Conseil d'administration**

Trois membres du Conseil d'administration de Badminton Canada terminent leur mandat cette année et quittent définitivement; des candidatures sont sollicitées pour les remplacer.

Le mandat de monsieur Langlais-Gagné vient à échéance et il en sollicitera un nouveau.

**10. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion devrait se tenir en mars 2015.

**11. Levée de l'assemblée**

**RÉSOLUTION  
CA-2015-1492**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose la levée de l'assemblée à 20h15.

**UNANIMITÉ**

Lu et approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 31 mars 2015, sur proposition de Monsieur Claude Tessier, appuyé(e) par Monsieur Pierre Beaulieu, et adoptée à l'unanimité.

---

Mario Harbec, secrétaire

---

Claude Tessier, président



## **Structure et frais pour l'adhésion à Badminton Canada Recommandations de Badminton Québec**

### **1. Frais d'adhésion des membres provinciaux et territoriaux.**

En accord avec les frais annuels de 2000\$, conditionnel au versement d'une subvention de 1000\$ de Badminton Canada pour notre participation à l'AGA.

### **2. Frais d'adhésion de 5\$ pour les membres des conseils d'administration au niveau national, provincial et régional.**

En désaccord avec toute notion de frais d'affiliation à l'intention des bénévoles.

### **3. Frais d'adhésion des arbitres en chef et arbitres – 5\$ au provincial et 10\$ au national**

En accord.

### **4. Frais d'adhésion des entraîneurs – 10\$ au provincial et 25\$ au national**

En accord avec les frais de 25\$ pour les entraîneurs présents dans les compétitions nationales.

En désaccord pour l'adhésion des entraîneurs présents dans les compétitions provinciales et régionales. Les compétitions se déroulent sur 2 ou 3 sites et plusieurs entraîneurs sont présents, ce qui rend complexe la gestion des affiliations.

### **5. Frais d'adhésion de 5\$ pour les joueurs participant à des tournois régionaux**

En désaccord puisque nous recommandons que les tournois régionaux ne soient pas inclus au classement national à court terme.

### **6. Frais d'adhésion de 10\$ pour les joueurs participant à des tournois provinciaux**

En accord.

### **7. Frais d'adhésion de 30\$ pour les joueurs participant à des tournois nationaux junior**

En accord.

### **8. Frais d'adhésion de 50\$ pour les joueurs participant à des tournois nationaux sénior**

Nous recommandons que les frais d'adhésion soient équivalents pour les juniors et les séniors, soit de 30\$.

## ANNEXE 1 (suite)

### **9. Frais d'adhésion de 25\$ pour les joueurs participant à des tournois régionaux, provinciaux et nationaux dans les catégories des maîtres.**

Nous recommandons des frais de 25\$ pour le niveau national et des frais de 10\$ pour le niveau provincial. En désaccord avec l'adhésion au niveau régional, puisque nous recommandons que les tournois régionaux ne soient pas inclus au classement national à court terme.

### **10. Conditions d'adoption**

**#2 Tous les frais d'adhésion des associations provinciales et territoriales doivent être recueillis par l'intermédiaire du portail d'inscription du logiciel Tournament Planner.**

**#3 Tous les tournois qui sont organisés doivent utiliser le logiciel Tournament Planner et la licence de Badminton Canada pour recevoir des points de classement.**

Badminton Québec utilise présentement un autre logiciel de gestion des compétitions incluant un service d'inscriptions en ligne.

Nous sommes d'accord pour utiliser le logiciel de gestion de tournois Tournament Planner à compter de la saison 2016-2017. Nous prévoyons effectuer une transition au cours de la saison 2015-2016 en utilisant notre logiciel ainsi que Tournament Planner. Ceci nous permettra d'orienter notre vingtaine de comités organisateurs.

Nous désirons que nos compétitions provinciales (championnats et étapes) soient incluent au classement national. Nous devons ensemble trouver une solution afin que ces compétitions puissent être saisies dans Tournament Planner.

Pour la saison 2015-2016 nous utiliserons notre portail d'inscriptions en ligne. Toutefois, nous nous engageons à verser à Badminton Canada, les frais d'adhésion des joueurs provinciaux qui auront bénéficié du service du classement national. Pour 2016-2017, nous préciserons ultérieurement les modalités de perception des frais d'adhésion.



## Expansion du système de classement de Badminton Canada Recommandations de Badminton Québec

1. Que des classements distincts soit produits pour chaque catégorie, soit sénior, U15, U17, U19 et U23.
  2. Dans un premier temps, que les tournois régionaux et locaux ne soient pas inclus dans le classement national. Ceci permettra d'apporter des ajustements au système de pointage, si nécessaire, avant d'inclure un plus grand nombre d'événements.
  3. Que les écarts de calibre entre les provinces et territoires soient pris en compte. Nous recommandons de constituer 3 groupes et attribuer les points comme suit :
    - groupe A : BC, AB, ON, QC  
Points niveau 4 pour championnat provincial et niveau 3 pour série provinciale
    - groupe B : SK, MB, NB, NE  
Points niveau 2 pour championnat provincial et niveau 2 X 0.75 pour série provinciale
    - groupe C : YK, TNW, NU, IPE, TN  
Points niveau 1 pour championnat provincial et niveau 1 X 0.75 pour série provinciale
- Évidemment, des modifications pourront être apportées aux groupes afin de refléter avec justesse le calibre des provinces et territoires.
4. Que tous les tournois de niveau provincial qui seront inclus au classement national devront préalablement avoir été sanctionnés par les provinces et territoires.
  5. Que le classement publié présente la somme des 3 ou 4 meilleures performances réalisées par les joueurs et paires au cours de la période déterminée. De cette manière, on favorise la justesse du classement en évitant qu'un joueur de calibre inférieur se retrouve en tête du classement si on cumule toutes les performances.
  6. Il est mentionné, à l'annexe A, que le format simple élimination avec consolation est requis pour les tableaux dépassant 3 joueurs/paires. Pour les compétitions de niveau provincial, nous recommandons que les provinces/territoires puissent déterminer le format de compétition. Par exemple, au Québec, lorsqu'il y a peu d'inscriptions dans une épreuve, nous utilisons le format par poules.

## **ANNEXE 2 (suite)**

7. Il est mentionné à l'annexe A, que les tableaux à simple élimination avec consolation ne devraient pas dépasser 64 inscriptions. Pour les compétitions de niveau provincial, nous recommandons que les provinces/territoires puissent déterminer le nombre maximal d'inscriptions. En novembre dernier, un tournoi de série provinciale comptait plus de 100 joueurs en simple masculin de classe B.

8. Au Québec, nous avons un circuit provincial de classes A, B et C. Les tableaux de la classe A peuvent être inclus au classement national, en attribuant les points des niveaux 3 et 4. Il serait intéressant d'inclure éventuellement, les tableaux des classes B et C. Pour ce faire, nous recommandons d'analyser l'offre de compétitions de chacune des provinces/territoires dans le but de créer, au besoin, d'autres niveaux dans le tableau du système de pointage. Cette démarche nous permettrait d'inclure un plus grand nombre de membres tout en ayant le souci que le classement national reflète bien le calibre des joueurs.